CSEE REUNION-MAYOTTE

# Déclaration CSE

25 Février 2021

Voilà un an, nous avons fait cette déclaration en CSE du 27 Février 2020. *Extrait* :
*« Jamais dans l'histoire des Instances Représentatives du Personnel depuis sa création, les salariés de la DORM n'ont vu de telle attaque envers une organisation syndicale venant du bureau en place.*
*Ce flash info CSE paru le 3 février 2020 avait semble-t-il la bonne intention d'expliquer les difficultés administratives de mise en place de la nouvelle structure CSE.*
*Au final, l'ensemble des salariés le voit comme une excuse de ce bureau incapable de faire face au défi en relevant la tête et en se retroussant ses manches pour apporter des réponses aux salariés inquiets pour leur ASC.*

*« Bureau CSEE là i bat' la mer pou gainn' l'ékim » (Autrement dit : Brasse du vent et faire du bruit pour rien)*
*La CFE-CGC Orange ne doit pas être l'excuse des propres manquements des autres.*
*Ce n'est pas parce qu'on nous colporte 1, 2 ou 3 mensonges qu'au final il s'agit de vérités.*
*Ce n'est pas non plus parce tous les canaux de diffusion sont utilisés que ces mensonges deviennent les excuses de leurs manquements. »*

Un an après, la réponse pour les salariés, c'est la démission de la secrétaire et trésorière du CSE. Démissions qui traduisent une fuite des responsabilités devant la moindre difficulté de gestion.
En réalité, ces démissions ne reflètent pas de différences sur le fond entre les Organisations Syndicales qui gèrent notre CSE, mais plutôt des inimitiés personnelles des uns et des autres et surtout une incapacité de travailler ensemble même avec un accord de gestion.

Ces départs prouvent que leur programme sur le fond ne tient pas car ils sont arrivés à se diviser sur des points aussi fondamentaux que sont :

- les prestations fêtes des Mères/Pères applicables à l'ensemble des salariés
- les formations des élus qui n'ont rien à voir avec le budget des activités sociales et culturelles. Cela prouve au moins qu'une génération d'élus est contre le fait de former convenablement leurs représentants pour leur permettre de mener à bien leurs missions au service des salariés.

La question, pour la CFE-CGC Orange, n'est pas tant de savoir si elle rentre ou pas dans un bureau. Les histoires de personnes, les salariés n'en ont cure. La CFE-CGC Orange ne prend pas des postes pour prendre des sièges, ce qui est important c'est la majorité de gestion autour d'un projet.

Nous pensons, vous le savez, que notre projet est le plus cohérent et nos propositions sont simples à mettre en œuvre.
Si d'autres Organisations Syndicales veulent nous rejoindre dans une majorité de gestion autour de nos propositions pour que notre projet soit mis en œuvre, nous sommes prêts à prendre nos responsabilités.
En revanche, nous ne prendrons pas part aux querelles de personnes, elles ne nous intéressent pas.

Notre programme, c'est la colonne vertébrale de notre action :
La CFE-CGC Orange s'est engagée à restituer aux salariés le maximum de pouvoir d'achat, via une gestion rigoureuse, transparente et une redistribution équitable :

- Des ASC à la carte au travers d'un « panier » avec maintien des activités hors « panier » favorisant le lien entre salariés.
- Maintien d'un « panier » au plus haut niveau :
  - Avoir une gestion efficace et transparente du budget de la restauration :
  - Reprise de la gestion de la restauration (comme le prévoit la loi) avec les mêmes règles que celles appliquées actuellement y compris pour les télétravailleurs.
  - Intégration de la Restauration dans la gestion du CSE
  - Intégration des excédents de gestion dans le « «panier » soit entre 150 et 200 euros de plus par salarié !
  - Pas de rétrocession de budget de fonctionnement et Activités Sociales et Culturelles au CSE Central

Le modèle des SCE Orange France Siège et Services de Communication d'Entreprise, à majorité CFE-CGC Orange, a très bien fonctionné et est par ailleurs plébiscité par la majorité de salariés. La crise de la covid-19 l'a démontré, ils ont pu dépenser 100% du budget. La Covid n'est pas une excuse pour ne pas agir.
Notre slogan n'a pas changé : « Choisissez ceux qui agissent » ! **… Et qui tiennent leurs promesses !**
Ni les méthodes d'intimidation ou les démissions ne pourront mettre à mal notre politique juste pour l'ensemble des salariés, et comptez sur nous pour dénoncer ce qui est à l'opposé de leurs intérêts.
Aucun « ladi lafé » ne portera atteinte à notre cohésion.